

Revenu disponible des ménages en 2017

Mayenne : environ 70 % sont liés à l'activité

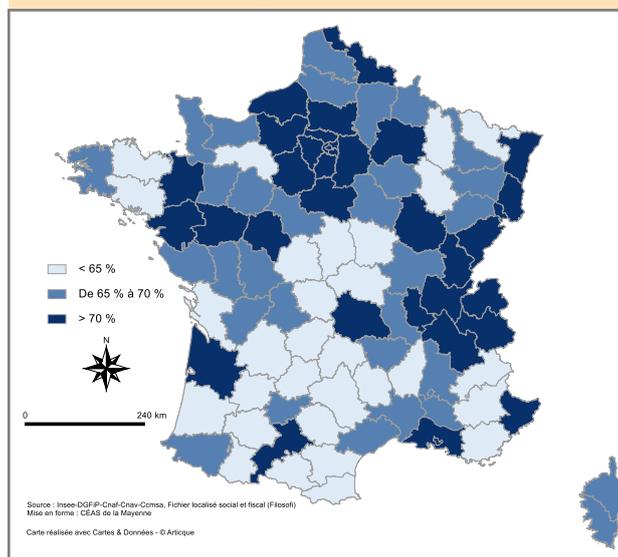
Depuis quelques années, l'Insee diffuse des indicateurs sur les revenus déclarés des ménages à tous les niveaux géographiques, y compris des indicateurs de revenus disponibles au niveau départemental. Pour cela, l'Insee utilise le dispositif Filosofi (Fichier localisé social et fiscal) qui prend en compte uniquement les ménages ayant déclaré des revenus pour l'année en cours, ainsi que ceux qui font leur déclaration de revenu dans le département où se trouve leur résidence secondaire. Par ailleurs, les indicateurs portant sur le revenu disponible (ici présentés) sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul.

Ainsi, pour 2017, en Mayenne, 69,4 % du revenu du ménage provient de l'activité (y compris les indemnités de chômage). Ce taux est supérieur pour les Pays de la Loire (71,4 %) et la France métropolitaine (73,6 %). Les taux les plus élevés s'observent principalement en région parisienne : Hauts-de-Seine (91,2 %), Paris (88,2 %), Yvelines (85,3 %), Val-de-Marne (85,0 %), Val-d'Oise (83,3 %). A contrario, les taux les plus faibles concernent les départements de la Creuse (57,4 %), de la Nièvre (58,2 %), du Lot (58,5 %)...

Outre les revenus liés à l'activité, le revenu disponible par ménage comprend les pensions, retraites et rentes ; les revenus du patrimoine et autres revenus ; les prestations sociales ; enfin, la part des impôts.

En Mayenne, en 2017, les parts du revenu liés aux pensions, retraites et rentes ; revenus du patrimoine et autres revenus ; ainsi qu'aux

Carte 1 – Part du revenu d'activité dans le revenu disponible du ménage en 2017, par département



prestations sociales sont supérieures à celles des Pays de la Loire et de la France métropolitaine (cf. tableau n° 1) – la part des impôts devient donc inférieure.

Tableau 1 – Décomposition du revenu disponible des ménages en 2017 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Revenus d'activité (y compris indemnités de chômage)	69,4 %	71,4 %	73,6 %
Pensions, retraites et rentes	30,4 %	29,9 %	28,4 %
Revenus du patrimoine et autres revenus	9,0 %	8,9 %	9,8 %
Prestations sociales	5,4 %	5,2 %	5,5 %
Impôts	- 14,2 %	- 15,4 %	- 17,3 %
Total revenu/ménage	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi